

## A qui appartient la voiture?

## Par aventur12, le 21/02/2009 à 15:06

Bir,

J ai eu une relation avec une femme en instance de divorce. Elle m a acheter une voiture d occasion chez un professionnel, tout les documents sont a mon nom et c est elle qui a mis le chèque d acompte et aussi le chèque de banque pour le paiement final.

Aujourd'hui elle souhaite récupérer la voiture, ou que je lui rembourse le montant du véhicule + intérêts.

Est elle dans son droit? ou suis je dans le mien, a savoir, garder le véhicule et ne pas lui rembourser.

Merci de vos réponses

Par Tisuisse, le 21/02/2009 à 18:53

Bonjour,

En fait, si la facture est à votre nom, si la carte grise du véhicule est à votre nom, vous êtes le propriétaire légitime de ce véhicule dont elle vous a fait cadeau. A mon humble avis, elle ne peut revenir sur cette donation combien même a-t-elle été financée par elle.